



Luxembourg, le 8 avril 2020

REÇU

Par Christine Wirtgen , 10:09, 09/04/2020

Monsieur le Ministre aux Relations avec
le Parlement
Service central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Concerne : question parlementaire n° 2032 de Monsieur le Député Paul Galles

Monsieur le Ministre,

Je me réfère à la question parlementaire reprise sous rubrique qui a été adressée au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Dans ce contexte, je tiens à vous informer que le MENJE se déclare non-compétent pour fournir des éléments de réponse relatifs à cette question parlementaire ; celle-ci étant plutôt de la compétence du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Alex Folscheid
Premier Conseiller de Gouvernement